

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-250 DU 07 mai 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du jeudi 08 mai 2008

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

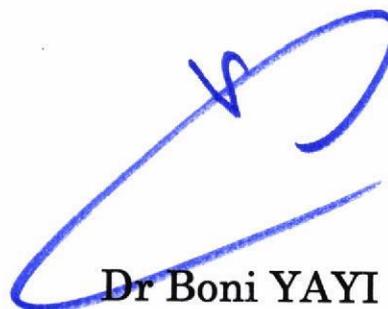
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du lundi 05 mai 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 mai 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI